

„ idées d'autrui, que se font établies les diffé-
 „ rentes persuasions qui ont donné cours à
 „ tous les systêmes adoptés depuis le commen-
 „ cement du monde „.

En accueillant cet ouvrage avec tout l'empres-
 sement qu'inspirent l'intérêt des choses & la sa-
 gesse de l'auteur, les gens instruits n'approu-
 veront néanmoins pas sans modification les ju-
 gemens que M^r. S. porte de certains ouvrages où
 parmi d'excellentes choses, il y en a de très-re-
 préhensibles qu'il semble n'avoir pas aperçues.
 C'est ainsi qu'on n'aura pas de la métaphy-
 sique de M^r. de Condillac, ni de la politique
 de M^r. de Mably, des idées aussi brillantes, que
 celles que M^r. S. s'en est faites. On loue-
 ra les poësies de M^r. Imbert & de quelques
 autres poètes comme très-ingénieuses, mais on
 ne pourra s'empêcher d'en désapprouver la li-
 cence; quoiqu'en les louant indéfiniment,
 M^r. S. n'ait fait que suivre l'exemple de feu
 M^r. Freron qui, dans ses dernières années,
 s'étoit singulièrement relâché sur cet article.

— On comprend tout aussi peu comment
 la critique de M^r. S. a pu épargner des ou-
 vrages qui ne pouvoient être jugés avec trop
 de sévérité. Telle que la rapsodie intitulée
Traité des délits & des peines, que M^r. S.
 appelle *Traité d'ailleurs estimable* (a). En-
 fin on est fâché que, dans un ouvrage imprimé
 avec soin & sous les yeux de l'auteur,
 les noms étrangers aient été étrangement dé-
 figurés

(a) Voyez le Journal du 15 Août 1779. p. 574
 & suiv.